

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE
.....
COOPERATION CAMEROUN - BANQUE
MONDIALE
.....
PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME
DE L'EDUCATION AU CAMEROUN
.....
COMITE DE PILOTAGE
.....
UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION
.....



P 172885-PAREC
Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM
Don IDA N° D2910-CM
Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND
.....
CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION
.....
CAMEROON EDUCATION REFORM
SUPPORT PROJECT
.....
STEERING COMMITTEE
.....
COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT
.....

*Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non
Intellectuelles*

DEMANDE DE COTATIONS

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°001/DC/PAREC/UICG/SPM/CSPM/SPM/03-2025 du 21/03/2025
Relative à la définition des conditions d'exécution d'un contrat-cadre pour la reprographie des documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC

FINANCEMENT: Crédit IDA : 62160 - CM et

Don IDA : D2910 - CM Crédit IDA N° 67930-CM, Don GPE TF B4072

MARS 2025



Table des Matières

Section I – Instructions aux Soumissionnaires

A. Introduction	3
1. Dispositions générales.....	3
B. Le Dossier de Demande de Cotations	3
2. Contenu du Dossier.....	3
C. Préparation des cotations	3
3. Langue de l'offre	3
4. Documents constitutifs de l'offre	3
5. Cotations	3
6. Monnaies de l'offre.....	4
7. Délai de validité des cotations	4
D. Dépôt des cotations.....	4
8. Cachetage et marquage des offres	4
9. Date et heure limites de dépôt des offres.....	4
E. Ouverture des plis et évaluation des offres.....	4
10. Ouverture des plis par l'Acheteur.....	4
11. Evaluation et Comparaison des offres	4
F. Attribution du marché	5
12. Attribution du contrat-cadre.....	5
13. Notification de l'attribution du contrat-cadre	5
14. Signature du contrat-cadre	5
15. Corruption et manœuvres frauduleuses	6

Section II – Lettre de Demande de Cotations.....

Section III – Modèles d'annexes.....

1. Lettre de Cotation	9
2. Contrat-cadre.....	10
3. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le prestataire)	15
4. Description technique des prestations (Spécifications techniques).....	17



Section 1 - Instructions aux Soumissionnaires¹

A. Introduction

- | | |
|--|---|
| 1. Dispositions générales | 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire. |
| B. Le Dossier de Demande de Cotations | |
| 2. Contenu du Dossier | 2.1 Le Dossier de Demande de Cotations décrit les prestations faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après : |
| 
2.2 | (a) Demande de Cotations (DC) ;
(b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
(c) Modèle de Lettre de Cotation ;
(d) Modèle de Contrat-cadre ;
(e) Modèle de tableau de comparaison des cotations. |
| Le Prestataire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans la Demande de Cotations. | |
| C. Préparation des cotations | |
| 3. Langue de l'offre | 3.1 La cotation ainsi que toute correspondance la constituant, seront rédigées en français. |
| 4. Documents constitutifs de l'offre | 4.1 La cotation présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants : |
| | (a) La lettre de cotation remplie, datée et signée ;
(b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif rempli, daté et signé ;
(c) Le Projet de Contrat-cadre rempli, daté et signé ;
(d) Les pièces administratives listées au point 5.4 ;
(e) Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (joindre les copies de la première page et de la page de signature du marché enregistré ainsi que le PV de réception correspondant). Le prestataire donnera dans son offre une liste de contacts que le client se réserve le droit de rencontrer, pour établir la véracité des renseignements fournis. |
| 5. Cotation | 5.1 Le Prestataire précisera dans la lettre de cotation, le lieu de livraison et la nature des prix : |
| | a. Hors Taxes (HT) :
Et
b. Toutes Taxes Comprises (TTC). |

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.

5.2 Le Prestataire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans la Demande de Cotations en indiquant pour chaque item, dans la ligne qui lui est réservée, les caractéristiques, les prix unitaires, le prix total et les délais des prestations qu'il se propose de réaliser, à la demande de l'Acheteur, en exécution du présent Contrat-cadre.

5.3 Le prestataire remplira et signera le projet de Contrat-cadre.

5.4 Autres : le Prestataire produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et comprenant les éléments suivants en cours de validité datant de moins de trois (03) mois : (i) l'attestation de non faillite; (ii)- l'attestation de conformité fiscale timbrée; (iii)- le certificat de non exclusion des marchés délivré par l'ARMP; (iv)-le registre de commerce; (v) l'attestation d'immatriculation timbrée; (vi)- l'attestation pour soumission de la CNPS; (vii)-l'attestation de domiciliation bancaire ; (viii) -la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années (2022-2024).

- | | |
|------------------------------------|--|
| 6. Monnaies de l'offre | 6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA. |
| 7. Délai de validité des cotations | 7.1 Les cotations seront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. |

D. Dépôt des cotations

- | | |
|--|---|
| 8. Cachetage et marquage des offres | 8.1 Les soumissionnaires placeront l'original et six (06) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
(a) destinée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations ; et
(b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations. |
| 9. Date et heure limites de dépôt des offres | 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans la lettre de Demande de Cotations. |

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

- | | |
|--|---|
| 10. Ouverture des plis par l'Acheteur | 10.1 L'Acheteur ouvrira les plis à la date, à l'heure et à l'adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotations. |
| 11. Evaluation et Comparaison des offres | 11.1 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
11.2 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant : |



- L'examen de la composition de l'offre suivant le point 4.1 ;
- L'examen de la conformité des cotations, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- Vérification a posteriori : suivant les critères de qualification et de véracité des références données par le prestataire :

Avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires d'un montant cumulé minimal de trente millions (30 000 000) de F CFA TTC ou un marché similaire d'égal montant au cours des trois (03) dernières années (2022-2024). Joindre les copies de la première page et de la page de signature du marché enregistré ainsi que les PV de réception correspondants. Le prestataire donnera dans son offre une liste de contacts que le client se réserve le droit de rencontrer, pour établir la véracité des renseignements fournis.

Le certificat de non exclusion des marchés délivré par l'ARMP est une pièce obligatoire à la conformité de l'offre dont l'absence entraînera l'élimination du soumissionnaire après le délai de 48h suivant l'ouverture des plis

NB :

Les références de moins de cinq millions (5 000 000) F CFA TTC, ne seront pas prises en compte dans l'évaluation et la comparaison des cotations.

F. Attribution du marché

- | | |
|--|---|
| 12. Attribution du contrat-cadre | 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Prestataire dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante.

L'attribution ne sera définitive qu'après vérification des informations (références) données ci-dessus et après une séance de préparation du Contrat pour s'assurer que le prestataire a une parfaite connaissance de la consistance des prestations. |
| 13. Notification de l'attribution du contrat-cadre | 13.1 L'Acheteur notifiera par écrit, le Prestataire de l'attribution du Contrat-cadre. Ce contrat-cadre sera notifié par ordre de service de démarrage des prestations, invitant le Prestataire à exécuter les prestations dans les conditions de la lettre de Demande de Cotations. |
| 14. Signature du contrat-cadre | 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera et datera le contrat-cadre et le renverra au Prestataire. |



15. Corruption et 15.1 Le personnel de l'Acheteur et les prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
- (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.
- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même prestataire sous des noms des sociétés différentes, mais portant les mêmes numéros d'enregistrement différents.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 PAIX - TRAVAIL - PATRIE
 COOPERATION CAMEROUN - BANQUE
 MONDIALE
 PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME
 DE L'EDUCATION AU CAMEROUN
 COMITE DE PILOTAGE
 UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION



P 172885-PAREC
 Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM
 Don IDA N° D2910-CM
 Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON
 PEACE - WORK - FATHERLAND
 CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION
 CAMEROON EDUCATION REFORM
 SUPPORT PROJECT
 STEERING COMMITTEE
 COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

- Lettre de Demande de Cotations -

Réf/001/DC/PAREC/UFG/CSPM/SPM/03-2025

Yaoundé le 21 Mars 2025



Le Coordonnateur Général

À

Madame / Monsieur le Directeur Général de

- PAUL'S PRINT

Tel : (+237) 699 70 23 48
- Ets MANTE

Tel : (+237) 670 03 95 07
- GROUPE MINUTE Sarl

B.P : 4 801 – Yaoundé
 Tel : (+237) 698 523 206
 e-mail : ets.minute@yahoo.fr ;
- DIGNITY PRINTS

Tel : (+237) 674 73 09 48 ;
- Ets H G O

Tel : (+237) 662 668 814
 e-mail : ets-hardiglobal@yahoo.com
- Ets KING AND SONS

Tel : (+237) 677 75 17 52

Objet: Définition des conditions d'exécution d'un Contrat-cadre pour la reprographie des documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC

Madame / Monsieur,

1. L'Etat du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) par le biais du Crédit N°62160-CM un montant de 100 millions de dollars pour remédier à certaines insuffisances relevées dans le DSSEF pour financer l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat-cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.
2. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après : « *définition des conditions d'exécution d'un contrat-cadre pour la reprographie des Documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC* ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un Contrat-cadre à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

3. Pour les besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès la notification de l'expression des besoins du PAREC.
4. Ce contrat est exécuté pendant douze (12) mois, tant que le prestataire donne satisfaction.
5. Le Coordonnateur invite les Prestataires intéressés à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à tous les prestataires Shortlistés/intéressés, justifiant d'une expérience avérée dans la reprographie des documents.
6. Les offres resteront valides pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) marqués comme tels, à la *l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC*, située à *Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN*, *Tél : (+237) 243 00 66 75* au plus tard le *25 Avril 2025 à 14 heures précises*, heure locale, et contenant la mention :

« DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE N°001/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2025, DU 21/03/2025 RELATIVE À LA DÉFINITION DES CONDITIONS D'EXÉCUTION D'UN CONTRAT-CADRE POUR LA REPROGRAPHIE DES DOCUMENTS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS ET ATELIERS DE LA COMPOSANTE I DU PAREC »

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT DES OFFRES

7. L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAREC, à l'adresse ci-dessous, le *25 Avril 2025, à 14 heures précises* dans la Salle des réunions de *l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC*, située à *Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN*, *tél : (+237) 243 00 66 75*, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent.
8. L'Acheteur attribuera le Contrat-cadre sur proposition de la CSPM au prestataire, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et évaluée la moins disante.

NB : L'Acheteur invitera ledit prestataire avant la signature du contrat-cadre, pour lui expliquer les modalités de gestion du contrat cadre (livraison, paiement...), ceci consigné dans un procès-verbal signé par les deux parties.

Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Veuillez agréer, *Mesdames, Messieurs*, l'expression de ma parfaite considération.

P.J. : Un Dossier de Cotations



Ampliations

- CHRONO
- ARCHIVE
- AFFICHAGE

Section III

1. Lettre de Cotations

Date : _____

Demande de cotations N°001/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2025 du 21/03/2025

A Monsieur le Coordonnateur Général du PAREC

Monsieur,

Après avoir examiné la Demande de Cotations dont nous accusons réception, nous, soussignés, offrons d'exécuter des prestations de *reprographie des documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC* conformément à ladite Demande et pour la somme de _____ (en chiffres et en lettres) hors TVA et de _____ (en chiffres et en lettre) toutes taxes comprises ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les Prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif dans un délai de _____ après notification de chaque commande émise pendant la période émise de douze (12) mois que couvre le Contrat-cadre. Cette période court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations du Contrat-cadre.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de _____ jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

En attendant qu'un Contrat-cadre en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'acceptation du Contrat-cadre constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____

[Signature]

[Titre]



Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

2. Contrat-cadre

Le présent contrat cadre est conclu entre le Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (+237) 243 00 66 75, représenté par son Coordonnateur Général, ci-après désigné « L'Acheteur » ;

D'une part ;

Et l'Entreprise....., représentée par son Directeur, ci-après désignée « le Prestataire » ;

D'autre part ;

ATTENDU que

- 1) L'Acheteur désire que certains services soient assurés à sa demande par le Prestataire, au fur et à mesure qu'il en exprime le besoin.
- 2) L'Acheteur a accepté une offre du Prestataire pour la livraison des documents conformément aux modalités stipulées dans le présent contrat-cadre.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

1. *Eléments constitutifs du Contrat-Cadre :*

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du contrat cadre :

- a. Le présent Contrat-cadre ;
- b. La soumission du Prestataire et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires de la consultation ;
- c. La Demande de Cotations ;
- d. Le Bordereau des prix unitaires présenté par le Prestataire.

2. *Obligations des parties :*

Le PAREC convient de son côté de payer au Prestataire les Services fournis au taux de *Francs CFA*, et des rectifications apportées à leurs insuffisances le cas échéant, le prix des fournitures listés dans le Contrat cadre conformément aux tarifs de l'offre validée.

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient d'exécuter les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces prestations conformément, à tous égards, aux stipulations du présent Contrat-cadre.



3. Définitions et attributions :

3.1. Définitions générales

- Le Maître d'ouvrage délégué est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- L'Autorité Contractante (AC) est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- Le Chef de service du marché est le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC ;
- L'ingénieur du Contrat-cadre est le Comptable Matières du PAREC ;
- Le Prestataire est

3.2. Nantissement

Le présent contrat peut être donné en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance.

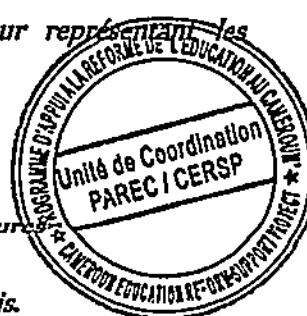
Dans ce cas :

- L'Autorité Contractante est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- L'organisme chargé du paiement est la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Le Responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent contrat cadre est le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC.

4. Modalités de paiement

Les paiements seront effectués en Francs CFA par le client sur présentation de la liasse de la dépense actualisée comprenant :

- *Une facture timbrée suivant la réglementation en vigueur représentant les montants Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises ;*
 - *Le contrat-cadre signé par les parties et enregistré ;*
 - *L'Avis d'imposition des retenues à la source ;*
 - *Un bordereau de livraison dûment signé par le Client ;*
 - *Un (ou) exemplaire du procès-verbal de réception des fournitures ;*
 - *Le dossier fiscal à jour ;*
 - *Le Relevé d'identité Bancaire (RIB) datant de moins de 12 mois.*
- ✓ *Les règlements seront effectués par virement bancaire après dépôt du dossier de paiement complet au secrétariat du Coordonnateur Général du PAREC, dans le cadre du crédit IDA n° 62160 – CM, au compte _____ du prestataire ci-après indiqué :*



CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE	CODE SWIFT	INTITULE DU COMPTE

Conformément à la réglementation en vigueur pour la Demande de Cotations, le montant total cumulé par exercice des commandes passées au terme du présent contrat cadre, ne saurait être supérieur à 49 500 000 (quarante-neuf millions cinq cent mille) Francs CFA

toutes taxes Comprises. Ainsi, dans le cadre du présent contrat-cadre, le montant total cumulé des commandes se fera dans la limite du budget disponible.

Les paiements se feront par virement et dans les soixante (60) jours suivant la date à laquelle le Prestataire a déposé le dossier de paiement complet à l'UCG du PAREC.

Les prix unitaires fixés et validés dans le bordereau en annexe au présent contrat cadre sont fermes et non révisables durant toute la durée du contrat.

Le Prestataire exécute les services conformément à son offre et au présent contrat-cadre.

5. Les intérêts moratoires :

Le montant des intérêts moratoires est calculé par application de la formule suivante :
 $I = M \times (n/360) \times i$ dans laquelle :

M = montant HTVA des sommes dues au titulaire ;

n = nombre de jours calendaires de retard, évalué suivant les modalités fixées au paragraphe précédent ;

i = taux des intérêts moratoires est, pour les paiements en FCFA, le taux d'intervention sur les appels d'offres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), majoré d'un (1) point ; ou, pour les paiements à effectuer en une monnaie autre que le franc CFA, le taux d'escompte pratiqué par la Banque d'émission de cette monnaie, majorée de 0.5 point.

6. Modalités d'exécution :

6.1 le présent contrat cadre s'exécutera à la commande. Le projet adresse une liste de besoins au prestataire. Une facture proforma (devis) est établie et adressée au PAREC pour validation et signature du contrat-cadre avant démarrage de la prestation. Après exécution de la prestation, un procès-verbal de réception sera établi et signé par toutes les parties.

6.2 Durée d'exécution de la prestation : le présent contrat-cadre sera signé pour une durée de douze (12) mois, si le Prestataire donne entière satisfaction, jusqu'à l'épuisement du montant total du budget.

6.3 Lieu de livraison des documents : les documents seront livrés à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

6.4. Délai d'exécution / livraison des prestations : Pour les besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures au maximum, dès réception de la demande d'expression des besoins du PAREC.

6.5 Domicile du Prestataire : le Prestataire fait élection de domicile à.....

7. Différends et Litiges :

Tout litige survenant entre les parties contractantes dans le cadre de l'exécution du présent contrat-cadre devra faire l'objet d'une tentative de conciliation.

A défaut d'un règlement amiable, ledit litige sera porté devant les juridictions camerounaises compétentes.

Le marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.



8. Résiliation du contrat

- 8.1 Le présent contrat cadre sera résilié dans les conditions et formes prévues dans les directives de la Banque Mondiale et aux dispositions de l'article 182 du Code des Marchés Publics en vigueur.
- 8.2 Litige : Le Client et le Prestataire feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre du présent contrat-cadre.

Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, le Client et le Prestataire ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

9. Pénalités de retard :

Si le Prestataire manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures, prévus dans le ou les délai(s) spécifié(s) dans le contrat-cadre, l'Acheteur, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, pourra déduire du prix du contrat-cadre, à titre de pénalités, une somme équivalente au pourcentage précisé ci-dessous du prix, livraison faite, des prestations en retard, pour chaque semaine de retard, jusqu'à un montant maximum de 10 % du prix desdites fournitures. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra envisager la résiliation du contrat-cadre.

Le taux applicable : 1/2000^{ème} du prix total du marché par jour calendrier de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel. 1/1000^{ème} du prix total du marché par jour calendrier de retard au-delà du trentième jour.

10. Commission de réception

La commission de réception est composée des membres ci-après et devra se prononcer sur la réception des prestations.



Le Maître d'ouvrage délégué ou son représentant -----Président ;
 Le Responsable Administratif et Financier du PAREC -----Membre ;
 Le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC -----Membre ;
 Le Comptable Matières du PAREC ----- Rapporteur ;
 Le Prestataire ou son représentant ----- Membre ;
 Le représentant du MINMAP ----- Observateur.

La Commission de réception s'assurera que les fournitures remplissent les conditions du présent contrat cadre, conformément à la Demande de Cotations.

Elle dressera un procès-verbal de réception en trois (03) exemplaires dont un sera remis au Prestataire pour joindre à ses factures dans le cadre de leur paiement.

11. **Timbre et enregistrement :** Les Contrats-cadre initiés par le client en sept (07) exemplaires sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Prestataire conformément à la réglementation en vigueur.

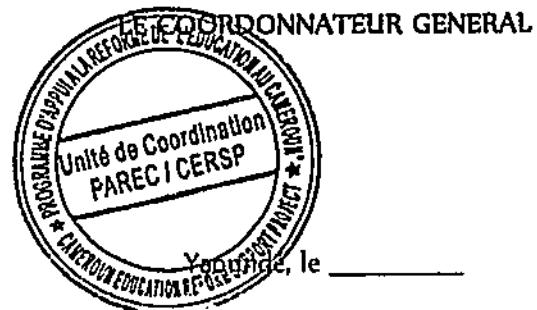
12. **Validité et entrée en vigueur du Contrat-cadre :** le présent Contrat-cadre ne sera valide qu'après sa signature par le Coordonnateur Général du PAREC et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Prestataire et prend fin après 12 mois,

Annexes : (A) le bordereau des prix unitaires et (B) l'offre du Prestataire seront en annexe au présent Contrat-cadre et en seront parties intégrantes.

Les parties ont signé le Contrat-cadre en conformité avec les lois et règlements de la République du Cameroun, le jour, mois et année mentionnés ci-dessous.

LE PRESTATAIRE

Yaoundé, le _____



PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)

Demande de Cotations restreinte N°001/DC/PAREC/UCCG/CSPM/SPM/02-2024 du 21/03/2025

Date et heure limite de remise des offres : 25/04/2025 à 14h, heure locale

3. Bordereau Descriptif et Quantitatif (A remplir par le Prestataire)

N°	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES	NOMBRE DE PAGES	QUANTITE	PRIX UNITAIRE		PRIX TOTAL	LIVRAISON	
					En chiffres	En lettres		DELAI PROPOSE	LIEU DE LIVRAISON
01	Document Type 1		De 1 à 100	01					
02	Document Type 2		De 101 à 400	01					
03	Document Type 3		De 1 à 100	01					
04	Document Type 4		De 101 à 400	01					
05	Document Type 5		De 1 à 100	01					
06	Document Type 6		De 101 à 400	01					
07	Document Type 7		De 1 à 100	01					
08	Document Type 8		De 101 à 400	01					
08	Document Type 9		De 1 à 100	01					
09	Document Type 10		De 101 à 400	01					
10	Document Type 11		De 1 à 100	01					
11	Document Type 12		De 101 à 400	01					
12	Document Type 13		De 1 à 100	01					
13	Document Type 14		De 101 à 400	01					
14	Document Type 15		De 1 à 100	01					
15	Document Type A		De 101 à 400	01					

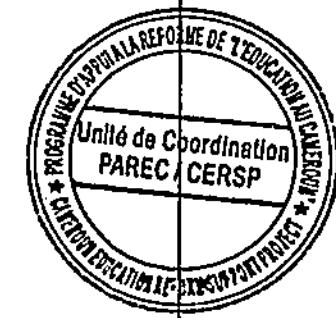
N°	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES	NOMBRE DE PAGES	QUANTITE	PRIX UNITAIRE		PRIX TOTAL	LIVRAISON	
					En chiffres	En lettres		DELAI PROPOSE	LIEU DE LIVRAISON
16	Document Type B		De 1 à 100	01					
17	Document Type C		De 101 à 400	01					
18	Boîte à images recto – verso		100	01					
19	Boîte à images recto		50	01					
20	Photocopie recto simple		01	01					
21	Photocopie recto verso		02	01					
22	Photocopie recto simple		01	01					
23	Photocopie recto verso		02	01					
24	Reliure Type 1		De 5 à 100	01					
25	Reliure Type 2		De 101 à 400	01					
26	Reliure Type 3		De 5 à 100	01					
27	Reliure Type 4		De 101 à 400	01					
Montant Total HT									
TVA (19,25%)									
AIR %									
Net à Payer									
Montant Total TTC									



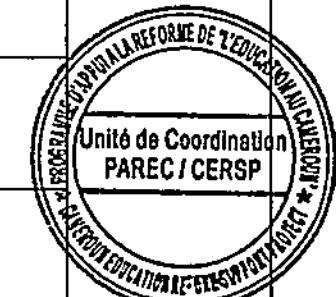
4. Description technique des prestations (Spécifications techniques)

– Description technique des Prestations

N°	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES	NOMBRE DE PAGES	QUANTITE	LIVRAISON	
					Délai	Lieu
01	Document Type 1	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto – verso, noir sur blanc, couverture couleur sur couche brillant avec reliure à spirale	De 1 à 100	01	Quarante-huit (48) heures à la commande au maximum	Unité de Coordination et de Gestion du PAREC
02	Document Type 2	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto – verso, noir sur blanc, couverture couleur sur couche brillant avec reliure à spirale	De 101 à 400	01		
03	Document Type 3	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto-verso, noir sur blanc, couverture couleur sur couche brillant finition agrafée	De 1 à 100	01		
04	Document Type 4	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto-verso, noir sur blanc, couverture couleur sur couche brillant finition agrafée	De 101 à 400	01		
05	Document Type 5	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto-verso, noir sur blanc, couverture mate avec reliure cousue avec colle dos carré	De 1 à 100	01		
06	Document Type 6	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto-verso, noir sur blanc, couverture mate avec reliure cousue avec colle dos carré	De 101 à 400	01		
07	Document Type 7	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture couleur sur couche brillant avec reliure à spirale	De 1 à 100	01		
08	Document Type 8	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture couleur sur couche brillant avec reliure à spirale	De 101 à 400	01		
08	Document Type 9	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture couleur sur couche brillant finition agrafée	De 1 à 100	01		
09	Document Type 10	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture couleur sur couche brillant finition agrafée	De 101 à 400	01		
10	Document Type 11	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture mate avec reliure cousue avec colle dos carré	De 1 à 100	01		



Nº	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES	NOMBRE DE PAGES	QUANTITE	LIVRAISON	
					Délai	Lieu
11	Document Type 12	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture mate avec reliure cousue avec colle dos carré	De 101 à 400	01		
12	Document Type 13	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition agrafée	De 1 à 100	01		
13	Document Type 14	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition agrafée	De 101 à 400	01		
14	Document Type 15	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition reliure à spirale	De 1 à 100	01		
15	Document Type A	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition reliure à spirale	De 101 à 400	01		
16	Document Type B	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition cousue avec colle dos carré	De 1 à 100	01		
17	Document Type C	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition cousue avec colle dos carré	De 101 à 400	01		
18	Boîte à images recto – verso	Format 48 x 32 cm en portrait, en Recto Verso, avec messages et illustrations en couleur Impression sur papier couché brillant 350gr Socle de soutien sur 1200gr en chevalet de table Finition spirale métallique	100	01		
		Format 48 x 32 cm en portrait, en Recto simple, avec messages et illustrations en couleur Impression sur papier couché brillant 350gr				



Nº	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES	NOMBRE DE PAGES	QUANTITE	LIVRAISON	
					Délai	Lieu
19	Boite à images recto	Socle de soutien sur 1200gr en chevalet de table Finition spirale métallique	50	01		
20	Photocopie recto simple	Format A4, 80 g, en couleur	01	01		
21	Photocopie recto verso	Format A4, 80 g, en couleur	02	01		
22	Photocopie recto simple	Format A4, 80 g, en noir sur blanc	01	01		
23	Photocopie recto verso	Format A4, 80 g, en noir sur blanc	02	01		
24	Reliure Type 1	Format A4, 80g, papier malméro et transparent avec spirale	De 5 à 100	01		
25	Reliure Type 2	Format A4, 80g, papier malméro et transparent avec spirale	De 101 à 400	01		
26	Reliure Type 3	Format A4, 80g, reliure cousue avec colle dos carré papier malméro et transparent	De 5 à 100	01		
27	Reliure Type 4	Format A4, 80g, reliure cousue avec colle dos carré papier malméro et transparent	De 101 à 400	01		

NB : 1) les spécifications de la présente Demande de Cotations sont à titre indicatifs et pourront être améliorées au besoin ;
 2) Pour les premiers besoins de la commande, la prestation se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification à la demande du PAREC.



LISTE DES STRUCTURES CONSULTÉES

La présente Demande de Cotations est adressée aux structures suivantes inscrites dans le fichier des fournisseurs du PAREC.

La présente Demande de Cotations est adressée aux prestataires inscrits sur la liste restreinte suivante :

N°	STRUCTURES	ADRESSES
1	PAUL'S PRINT	Tel : (+237) 699 70 23 48
2	GROUPE MINUTE Sarl	B.P. : 4 801 – Yaoundé ; Tel : (+237) 677 46 18 97
3	Ets MANTE	Tel : (+237) 670 03 95 07
4	DIGNITY PRINTS	Tel : (+237) 674 73 09 48
5	ETS H G O	Tel : (+237) 675 044 442 ; e-mail : ets-hardiglobal@yahoo.com
6	Ets KING AND SONS	Tel: (+237) 677 75 17 52.

Toutefois, les Structures ne figurant pas sur cette liste et qui possèdent des capacités requises, sont aussi admises à soumissionner.



PROGRAMME D'APPLI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)

Demande de Cotations Restreinte N°001/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/03-2025 du 21/03/2025

Date et heure limite de remise des cotations : 25/04/2025 à 14h

Date et heure limite d'ouverture des plis : 25/04/2025 à 15 heures

Lieu d'ouverture : UCG / PAREC Yaoundé

4 – Tableau de comparaison des cotations

No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution		Prix Unitaire TTC et HT	Prix Total TTC et HT	Remarques
			oui	non	délai	lieu			
1.									
2.									
3.									
4.									

Membres de la Commission :

Nom

Fonction

Signature



